

# DIAG REBOND AERO

Diagnostiquer sa situation d'entreprise



## LE DIAG REBOND AERO, QU'EST-CE QUE C'EST ?

**Vous souhaitez revoir votre stratégie à la lumière des bouleversements qui touchent la filière aéronautique, être accompagné dans la construction de votre plan d'actions et remobiliser vos équipes ?**

Le **Diag Rebond Aéro**, opéré par le binôme formé d'un Responsable Conseil Bpifrance et d'un des consultants indépendants du vivier Bpifrance, vous permet d'identifier vos chantiers prioritaires et de vous repositionner dans une perspective de développement.



## LA DEMARCHE

**5 à 10 jours homme**, en fonction de la taille de votre entreprise, pour :

- Des **entretiens internes** permettant de couvrir les principales fonctions de l'entreprise
- Des **entretiens externes** afin d'apporter un éclairage complémentaire : clients, fournisseurs, partenaires stratégiques...
- Une **revue des documents clés existants** : indicateurs clés, états financiers, organigramme, business plan, plan stratégique, ...
- Des **observations sur site** : visite du site, entretiens, atelier Codir (uniquement en format 10j)

À l'issue de la mission et en fonction de vos objectifs, voici des exemples de livrables :

- **Radar de maturité** : représentation graphique de la maturité de l'entreprise par rapport à vos objectifs de développement, sur 5 ou 10 axes fondamentaux (*a minima* : Marché & Stratégie, Commercial, RH & Management, Supply Chain & Opérations, Cash & BFR)
- **Recommandations par axe, et macro-plan d'actions** sur les axes prioritaires



## TEMOIGNAGE

« Il est rare qu'un audit de ce type mette si précisément en évidence la problématique, obtienne l'adhésion des participants et débouche sur des actions claires et partagées par tous ».

Alain Martineau, Dirigeant de Sealynx International (Eure)



## POUR QUI ?

**PME** ou ETI adhérente ou non du GIFAS répondant à la définition européenne de la PME et aux conditions suivantes :

- Réalisant de 2M€ à 70M€ de chiffre d'affaires sur un bilan de 12 mois,
- Un CA > 15% dans l'aéronautique,
- Ayant minimum 3 ans d'existence,
- Employant au minimum 10 salariés,
- Eligible au régime « de minimis » ou « cadre temporaire SA.56985 ».

**Candidature entre le 1<sup>er</sup> février et le 30 juin 2022**



## TARIFS ET DUREES

Les missions d'accompagnement se déroulent sur un horizon de temps de 3 à 6 mois. Ce projet est financé par le gouvernement dans le cadre du plan de Relance avec un reste à charge très attractif pour les sociétés participantes.

Les frais de déplacement du consultant sont à la charge de l'entreprise.



## VOUS ETES INTERESSE ?

Contactez **Bpifrance Accompagnement** à l'adresse suivante : [accompagnement@bpifrance.fr](mailto:accompagnement@bpifrance.fr)